

DEMANDE D'ADHESION 2026-2027 RANDONNEE SAINT-GENOISE

Nous soussignés :

	F/M	NOM	PRENOM	Date de Naissance	N° LICENCE FFRP
Monsieur	M				
Madame	F				

Adresse

Code Postal – Ville.....

Téléphone Portable.....

Courriel @

Personne à contacter en cas d'urgence Portable

Demande à adhérer à l'Association :

LA RANDONNEE SAINT - GENOISE

Adresse : Chez Maryse PARALIS 4 rue de champoulin 69290 St Genis les Ollières

Nous avons noté que les articles L 321-1 à 321-9 du Code du Sport font obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Nous reconnaissons qu'outre cette garantie qui nous sera acquise, il nous a été proposé plusieurs formules d'assurances facultatives pour couvrir nos propres accidents corporels ainsi qu'un formulaire précisant les formalités à accomplir en cas d'accident.

En outre :

- **Déclarons être en bonne condition physique**, ne pas suivre de traitement médical pouvant nous interdire la randonnée pédestre notamment en montagne et nous nous engageons également à être convenablement équipés pour les activités auxquelles nous participerons.
- **Autorisons** La Randonnée Saint-Genoise à diffuser les photographies sur lesquelles nous figurerions et nos prénoms, en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendrait se connecter sur le site <http://sgo-rando.net> et sur tous supports. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Rayer la mention inutile : **OUI** nous autorisons **Non** nous n'autorisons pas

Pour toute nouvelle inscription quel que soit l'âge, fournir obligatoirement un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre daté de moins de 6 mois

Pour un renouvellement, répondre obligatoirement à un auto-questionnaire de santé (joint à ce bulletin)

A) Si vous avez répondu NON à toutes les questions : fournir l'attestation jointe mais conserver l'auto-questionnaire

B) Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Nous vous recommandons de consulter un médecin sur la poursuite de l'activité.

C) L'auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club

MONTANT ADHESION	INDIVIDUEL	COUPLE	FAMILIALE	TOTAL
Adhésion et Licence IRA (Avec responsabilité civile et accidents corporels)	58,00	110,00	110,00	
Adhésion et Licence IMPN (Avec responsabilité civile et accidents corporels)	71,00	136,00	136,00	
Abonnement d'un an à la revue Passion Rando (4 n°) Facultatif	Tarif adhérent :		10,00	
Membre Honoraire	25			
TOTAL du chèque à l'ordre de la RSG				

Adhésion seule à la RSG (licence dans un autre club) individuel 25€ - couple 50€

Le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Monsieur

Madame